## Initiales du maire Initiales de la Dir. gén/Sec.-trés.

### Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 4 mai 2020 à 20 h, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Le conseil de la municipalité de Val-Joli siège en séance ordinaire ce 4 mai 2020.

Est absent : Gille Perron, conseiller.

Sont présents en personne : Philippe Verly, conseiller; Josiane Perron, conseillère; Sylvain Côté, conseiller; Raymond Côté, conseiller et Lise Larochelle, conseillère. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente en personne Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### 2020-05-425

## 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE - SÉANCE À HUIS-CLOS EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-029 DU 26 AVRIL 2020

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

Considérant l'arrêté ministériel numéro 200-029 daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des services sociaux qui précise que toute séance peut se ternir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléphone ou en personne;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par la conseillère Lise Larochelle et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne et par téléphone.

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

### 2020-05-426

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par la conseillère Josiane Perron que l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

## Initiales du maire Initiales de la Dir. gén/Sec.-trés.

### Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

### Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance séance à huis-clos en vertu de l'arrêté ministériel du 26 avril 2020
- 2. Adoption de l'ordre du jour

### **ADMINISTRATION**

- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2020
- 5. Première période de questions du public
- 6. Autorisation des comptes
- 7. Rapport des différents comités
  - a. Mairie
  - b. Régie incendie
  - c. Loisirs
  - d. Environnement
  - e. Trans-Appel
  - f. Urbanisme
- 8. Formation Sygem sur les nouveautés et mise à jour en ligne
- 9. Avis de motion projet de règlement 2019-14-1 modifiant le règlement numéro 2019-14 règlement concernant l'imposition des taxes municipales 2020
- 10. Résolution modifiant le taux d'intérêts imposé sur les versements de taxes

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

### **TRANSPORT**

- 11. Fauchage 2020-soumission
- 12. Débroussaillage 2020-soumission
- 13. Gravier 2020-acceptation des listes de prix
- 14. Niveleuse 2020 soumission
- 15. Scellement de fissures 2020 soumission
- 16. Abat-poussière 2020-soumission
- 17. Lancement appel d'offres public pour le pavage du rang 10 (RIRL-année 2)

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 18. Compte-rendu de l'officière en bâtiment, environnement et agraire mars et avril 2020 (point remis)
- 19. Résolution appuyant une demande d'autorisation à la CPTAQ pour le lot 6 303 318 situé sur la route 143 pour un usage pour installation septique

### LOISIRS ET CULTURE

### **AUTRES**

- 20. Affaires nouvelles et suivi : démission de l'urbaniste
- 21. Deuxième période de questions
- 22. Correspondance
- 23. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **ADMNISTRATION**

### 2020-05-427

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



### 2020-05-428

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2020

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2020, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### 5 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison des mesures liées à la Covid, il n'y a pas de présence de public.

### 2020-05-429

### 6. AUTORISATION DES COMPTES

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses. Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu :

**QUE** les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

### **SALAIRES**

Les chèques de salaires nets pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020 représentent un total net de \$ 5 583.39.

### **COMPTES À PAYER EN DATE DU 4 MAI 2020**

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

4 mai 2020

Liste des paiements émis ( du 2020-04-07 au 2020-05-04 )

Détaillée par Date

<b>Poste</b>	Banque:	54-110-00-000
--------------	---------	---------------

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202000209 (A)			2020-05-05	14	VIVACO groupe coopératif	966,28 \$
202000210 (A)			2020-05-05	32	INFOTECH	1 002,32 \$
202000211 (A)			2020-05-05	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	236,41 \$
202000212 (I)	7841		2020-05-05	182	RÉCUPÉRATION L. MAILLÉ 2016	172,46 \$
202000213 (A)			2020-05-05	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	68,90 \$
202000214 (A)			2020-05-05	789	ÉNERGIE SONIC INC.	812,67 \$
202000215 (I)	7842		2020-05-05	858	LOCATION D'AUTO BEAUDOIN	947,39 \$
202000216 (A)			2020-05-05	876	SINTO INC.	250,08 \$
202000227 (A)			2020-05-05	887	EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	549,94 \$
202000218 (A)			2020-05-05	947	ROLLAND CAMIRÉ	90,00 \$
202000219 (A)			2020-05-05	1005	AVIZO EXPERTS-CONSEILS	2 621,43 \$
202000220 (I)	7843		2020-05-05	1098	LES ENTREPRISES ANDRÉ VALLIÈRES	191,14 \$
202000221 (A)			2020-05-05	1109	POULIOT ÉQUIPEMENT DE BUREAU	94,67 \$
202000222 (A)			2020-05-05	1251	EXCAVATION YVON BENOIT	109,02 \$
202000223 (I)	7844		2020-05-05	1257	Les Pneus ROBERT BERNARD LTÉE	1 616,11 \$
202000224 (A)			2020-05-05	1283	AUDREY OSTIGUY	57,36 \$
202000225 (A)			2020-05-05	1344	GPX TECHNOLOGIES INC.	346,99 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000

10 133,17 \$ 10 133,17 \$

**Total des paiements** 

Total des paiements émis par type de paiement

Total des chèques 10 133,17 \$
Total des dépôts direct 0,00 \$

10 133,17 \$



#### INCOMPRESSIBLES DU MOIS ET FACTURES AUTORISÉES D'AVANCE MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI 4 mai 2020

Liste des paiements émis (du 2020-04-07 au 2020-05-04)

Détaillée par Date

Poste Banque	<b>:</b> 54-110-00-000
--------------	------------------------

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202000194 (C)			2020-04-15	28	HYDRO-QUEBEC	734,68 \$
202000195 (C)			2020-04-15	964	TELUS	45,99\$
202000200 (C)			2020-04-16	789	ÉNERGIE SONIC INC.	916,67 \$
202000203 (C)			2020-04-21	589	CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	100,00 \$
202000204 (I)			2020-04-23	818	MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.	348,85 \$
202000201 (I)			2020-04-24	28	HYDRO-QUEBEC	42,66 \$
202000202 (I)			2020-04-24	723	AXION	208,13 \$
202000205 (I)			2020-04-29	68	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	837,29 \$
202000206 (I)			2020-04-29	67	MINISTRE DU REVENU	2 232,12 \$
202000207 (I)			2020-04-29	745	FIDUCIE DESJARDINS	814,99 \$
202000208 (I)	7840		2020-04-29	1310	T.G.C. INC.	162 655,41 \$
202000199			2020-03-31	41	MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	42 626,02 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000					211 562,81 \$	

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000

**Total des paiements** 

Total des paiements émis par type de paiement

Total des chèques 162 655.41 \$ Total des dépôts direct 48 907.40 \$ 211 562,81 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### 2020-05-430

- RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS : aucun sujet amené 7.
- FORMATION SYGEM SUR LES NOUVEAUTÉS ET MISE À JOUR EN 8 **LIGNE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli offre des opportunités de formation à son personnel

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu :

D'autoriser la dépense de 245\$ plus taxes pour la formation Sygem sur les nouveautés pour l'adjointe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### 2020-05-431

9. AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 2019-14-1 MODIFIANT LE NUMÉRO RÈGLEMENT 2019-14 RÈGLEMENT **CONCERNANT** L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES 2020

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Josiane Perron qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-14-1 modifiant le règlement numéro 2019-14 concernant l'imposition des taxes municipales 2020. Une demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

### 2020-05-432

#### RÉSOLUTION MODIFIANT LE TAUX D'INTÉRÊTS IMPOSÉ SUR 10. LES VERSEMENTS DE TAXES

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 2019-14 prévoit que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité est fixé à 10% par année et le taux de pénalité à 5%;

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la municipalité à décréter par résolution un taux différent que celui prévu au premier alinéa de cet article, et ce, à toutes les fois qu'il le juge opportun;

# Initiales du maire Initiales de la Dir. gén/Sec.-trés.

### Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

**CONSIDÉRANT** la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt et de pénalité applicable à toute créance qui lui est due à compter du 4 mai 2020;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu :

**QUE** le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité à compter du 4 mai 2020 est établit 0 % par année et le taux de pénalité à 0%;

QUE ce taux d'intérêt et de pénalité s'applique jusqu'au 30 juillet 2020

Adopté à l'unanimité

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

### **TRANSPORT**

### 2020-05-433 11 FAUCHAGE 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de fauchage de foin et d'aviser par écrit *Marc Morin* que sa soumission a été retenue pour l'année 2020 et que les travaux doivent être effectués au début du mois de juillet.

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

### Compagnies

Marc MorinGSL28\$/km double28\$/km double

### 2020-05-434 12. DÉBROUISSAILLAGE 2020

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de débroussaillage et d'aviser par écrit *Philippe Berthelette* que sa soumission a été retenue pour l'année 2020;

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

### Compagnies

• Philippe Berthelette 90\$/hr

### 2020-05-435 13. GRAVIER 2020

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par Lise Larochelle et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du responsable de voirie et de s'approvisionner en gravier chez Excavation Yvon Benoit.

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

### Compagnies

Excavation Yvon Benoit 10.25 / TM
 Excavation Marcotte 14,50\$ / TM
 Sintra Inc. Région Estrie 11,85\$ / TM



### 2020-05-436 14. RECOMMANDATION DU RESPONSABLE DE VOIRIE – ADJUDICATION NIVELEUSE

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyée par la conseillère Lise Larochelle et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de nivelage d'accepter la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour l'année 2020.

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

### Compagnies

Transport et excavation Jocelyn Ménard
 135\$/hr + taxes

### 2020-05-437 15. SCELLEMENT DE FISSURES

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyée par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de scellement de fissures et d'accepter la soumission de Permaroute à 1.75m/l plus les frais de transport et mobilisation de 300\$.

Les prix des soumissionnaires conformes étant :

Compagnie:

Permaroute: 2325.25\$ plus taxes pour 1143 m/l

## 2020-05-438 16. RECOMMANDATION DU RESPONSABLE DE VOIRIE – ADJUDICATION CALCIUM

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par la conseillère Lise Larochelle et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au calcium et d'aviser par écrit **SEL WARWICK** que sa soumission a été retenue pour l'année 2020.

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

### Compagnies

Sel Warwick 529\$/unité livraison incluse

## 2020-05-439 17. LANCEMENT APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE PAVAGE DU RANG 10 (RIRL ANNÉE 2)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation pour le financement des travaux de pavage du rang 10 par le programme RIRL année 2;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit aller en appel d'offres pour ces travaux;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité

De lancer un appel d'offres public sur le système SEAO pour le pavage du rang

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

18. COMPTE-RENDU DE L'OFFICIÈRE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE – MARS ET AVRIL 2020



En raison de la fermeture du bureau, le rapport sera remis à la prochaine réunion du conseil municipal

### 2020-05-440

## 19. RÉSOLUTION APPUYANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR LE LOT 6 303 318 SITUÉ SUR LA ROUTE 143 POUR UNE INSTALLATION SEPTIQUE

CONSIDÉRANT QUE le lot avoisinant a un potentiel agricole de 3-7F 3-3FT

qui représente à 70% du sol avec facteurs limitatifs sérieux au relief parfois difficile et pierreux et une basse fertilité. Une portion de 30% du sol avec facteurs limitatifs sérieux au relief parfois difficile et pierreux et une basse fertilité et un secteur avec une bonne

dénivellation.

**CONSIDÉRANT QUE** la partie du lot 6 303 317 est d'une superficie restreinte.

CONSIDÉRANT QUE l'installation septique permettrait au citoyen une mise à

niveau de son installation actuelle

CONSIDÉRANT QUE une grande partie du terrain actuel du demandeur est

peu propice à l'implantation d'un nouveau système.

**CONSIDÉRANT QUE** un technologue professionnel dans le domaine a fait une

recommandation à ce sujet.

CONSIDÉRANT QUE une installation septique en bonnes conditions limite le

risque de rejet à l'environnement.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité:

**D**'autoriser la demande d'autorisation à des fins autres qu'agricoles pour le 6 303 318

### **LOISIRS ET CULTURE**

### **AUTRES**

### 20. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

### 2020-05-441 Démission de l'urbaniste

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Marie-Ève Parr a remis une lettre annonçant sa démission à compter du 4 mai 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Parr propose demeurer disponible pour les urgences et dossiers en cours jusqu'au mois de juillet pour effectuer le transfert des informations et dossiers à la personne qui sera en poste à raison de quelques heures par semaine;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Lise Larochelle et résolu :

D'entériner la démission de Madame Marie-Ève Parr et d'accepter la proposition de poursuivre le lien d'emploi pour les heures qu'elle effectuera jusqu'à son remplacement.

Adopté à l'unanimité.

### 21. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance se tient à huis clos.



### 22. CORRESPONDANCE

- Plainte concernant l'état de la chaussée sur le rang 10 et bris de thermos de fenêtres suite aux travaux de dynamitage

  • Plainte concernant la hauteur des regards de puisard sur le rang 10
- provocant une inondation de terrain.

### 2020-05-442

20-05-442	Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20 h 20. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.					
	Rolland Camiré, Maire	Marie-Céline Corbeil, Directrice générale et Secrétaire-trésorière				
	RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS					
	Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du <i>Code municipal</i> ».					
	Signé à Val-Joli en date du					
	Rolland Camiré, maire					